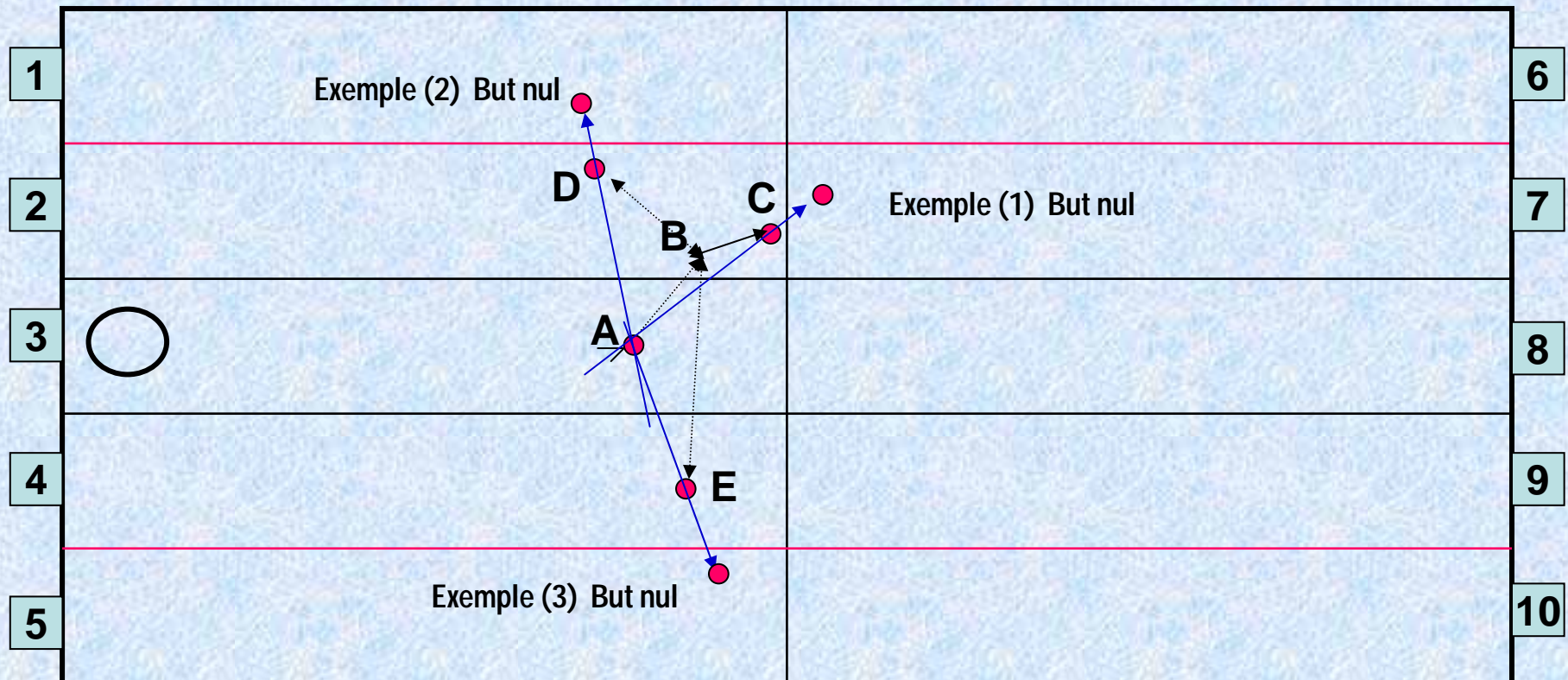


ART. 14 PLACEMENT DU BUT APRÈS ARRÊT



Le but dévié par un joueur de la partie au point B, s'immobilise : en C - D ou E: l'adversaire de celui qui l'a arrêté a le choix :

- 1) Laisser le but à sa nouvelle place D, C ou E.**
- 2) Remettre à sa place primitive, en A.**
- 3) Placer le but dans le prolongement d'une ligne allant de sa place primitive à l'endroit où il se trouve, même en terrain Interdit.**

Solutions 2 et 3 : (uniquement si le but est marqué).